

## Commissions

### Révision Constitution

COMMISSION DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET DE LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

**Président** : M. André Flahaut

#### ➤ LUNDI 2 JUILLET 2012

Projets de loi joints :

- Projet de loi spéciale complétant l'article 92bis de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, en ce qui concerne la communauté métropolitaine de Bruxelles - Transmis par le Sénat, n°s 2288/1 et 2.

Amendements de M. Weyts, Mme Van Vaerenbergh et de M. Annemans et consorts.

- Projet de loi spéciale portant un juste financement des Institutions bruxelloises - Transmis par le Sénat, n°s 2289/1 et 2.

Amendements de M. Weyts et Mme Van Vaerenbergh.

- Projet de loi modifiant la loi du 10 août 2001 créant un Fonds de financement du rôle international et de la fonction de capitale de Bruxelles et modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires - Transmis par le Sénat, n°s 2290/1 et 2.

Amendement de M. Weyts et Mme Van Vaerenbergh.

(Continuation, clôture et votes). (Rapporteurs : Mme Muriel Gerkens et M. Renaat Landuyt).

- La discussion a été clôturée. Ont pris la parole : MM. Schoofs, Goyvaerts, Annemans, Weyts, Van Biesen et Mme Pas.

- La discussion des articles a eu lieu.

- Des amendements ont été déposés par M. Annemans et consorts sur les projets n°s 2289/1 et 2290/1.

- L'approbation du rapport a été demandée par M. Weyts (Rgt, art.78.6).

Projet de loi spéciale n°2288/1

- Tous les amendements ont été rejetés.

- Les articles et l'ensemble du projet de loi spéciale ont été successivement adoptés par 11 voix contre 4.

Projet de loi spéciale n°2289/1

- Tous les amendements ont été rejetés.

- Les articles et l'ensemble du projet de loi spéciale ont été successivement adoptés par 11 voix contre 4.

Projet de loi n°2290/1

- Tous les amendements ont été rejetés.

- Les articles et l'ensemble du projet de loi ont été successivement adoptés par 11 voix contre 4.

Projets de loi joints :

- Projet de loi spéciale modifiant la législation électorale en vue de renforcer la démocratie et la crédibilité du politique - Transmis par le Sénat, n° 2291/1.

Propositions de loi spéciale jointes :

- Proposition de loi spéciale (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre du Conseil de la Région wallonne, du Conseil flamand et du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n° 122/1.

- Proposition de loi spéciale (Raf Terwingen) interdisant, en vue de lutter contre la mystification de l'électorat, les candidatures multiples lorsque les élections pour les Conseils de Région coïncident avec celles pour les Chambres législatives fédérales ou pour le Parlement européen, n° 126/1.

- Projet de loi modifiant la législation électorale en vue de renforcer la démocratie et la crédibilité du politique - Transmis par le Sénat, n° 2292/1.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre de la Chambre des représentants, de sénateur élu directement ou de sénateur coopté en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n°s 121/1 et 2.

- Proposition de loi (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre du Parlement européen en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n° 123/1.

- Proposition de loi (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre du Conseil de la Communauté germanophone en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n° 124/1.

- Proposition de loi (Raf Terwingen) interdisant, en vue de lutter contre la mystification de l'électorat, les candidatures multiples lorsque les élections pour le Parlement européen coïncident avec celles pour les chambres législatives fédérales, pour le Parlement flamand, pour le Parlement wallon ou pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, n° 125/1.

- Projet de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en ce qui concerne l'élargissement de l'autonomie constitutive de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté flamande - Transmis par le Sénat, n° 2293/1.

Proposition de loi spéciale jointe :

- Proposition de loi spéciale (Gerolf Annemans, Rita De Bont, Barbara Pas) modifiant la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en vue d'accorder la pleine autonomie constitutive au Parlement flamand, au Parlement de la Communauté française et au Parlement wallon en ce qui concerne leur élection, leur composition et leur fonctionnement, n° 937/1.

- Rapporteurs : MM. Stefaan Van Hecke et Georges Dallemagne.

- Exposé introductif du secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre, M. Wathelet.

- La discussion générale a été entamée. Mme Pas a pris la parole.

## ➤ **MARDI 3 JUILLET 2012**

Projets de loi joints :

- Projet de loi spéciale modifiant la législation électorale en vue de renforcer la démocratie et la crédibilité du politique - Transmis par le Sénat, n° 2291/1.

Propositions de loi spéciale jointes :

- Proposition de loi spéciale (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre du Conseil de la Région wallonne, du Conseil flamand et du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n° 122/1.

- Proposition de loi spéciale (Raf Terwingen) interdisant, en vue de lutter contre la mystification de l'électorat, les candidatures multiples lorsque les élections pour les Conseils de Région coïncident avec celles pour les Chambres législatives fédérales ou pour le Parlement européen, n°126/1.

- Projet de loi modifiant la législation électorale en vue de renforcer la démocratie et la crédibilité du politique - Transmis par le Sénat, n° 2292/1.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre de la Chambre des représentants, de sénateur élu directement ou de sénateur coopté en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n°s 121/1 et 2.
- Proposition de loi (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre du Parlement européen en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n° 123/1.
- Proposition de loi (Raf Terwingen) renforçant le rôle de l'électeur en prévoyant la cessation d'office du mandat de membre du Conseil de la Communauté germanophone en cas d'élection à une autre assemblée parlementaire, n° 124/1.
- Proposition de loi (Raf Terwingen) interdisant, en vue de lutter contre la mystification de l'électorat, les candidatures multiples lorsque les élections pour le Parlement européen coïncident avec celles pour les chambres législatives fédérales, pour le Parlement flamand, pour le Parlement wallon ou pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, n° 125/1.
- Projet de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en ce qui concerne l'élargissement de l'autonomie constitutive de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté flamande - Transmis par le Sénat, n° 2293/1.

Proposition de loi spéciale jointe :

- Proposition de loi spéciale (Gerolf Annemans, Rita De Bont, Barbara Pas) modifiant la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles en vue d'accorder la pleine autonomie constitutive au Parlement flamand, au Parlement de la Communauté française et au Parlement wallon en ce qui concerne leur élection, leur composition et leur fonctionnement, n° 937/1.

- La discussion générale a été clôturée. Sont intervenus : MM. Veys, Weyts, Annemans, Van Hecke et Mme De Bont.

- La discussion des articles a eu lieu.

- Des amendements ont été déposés par M. Weyts et consorts sur les trois projets de loi joints.
- M. Annemans et consorts ont déposés des amendements sur les projets n°s 2292/1 et 2293/1.
- Plusieurs amendements introduits par M. Annemans et consorts sur le projet de loi n°2292/1 ont été déclarés irrecevables sur la base des articles 72.3 et 90.1 du Rgt.

*Votes*

Projet de loi spéciale n°2291/1

- Tous les amendements ont été rejetés.
- Les articles et l'ensemble du projet de loi spéciale ont été successivement adoptés par 14 voix contre une. Par conséquent, les propositions de loi spéciales jointes sont devenues sans objet (n°s 122/1 et 126/1).

Projet de loi n°2292/1

- Tous les amendements ont été rejetés.
- Les articles et l'ensemble du projet de loi ont été successivement adoptés par 14 voix contre une. Par conséquent, les propositions de loi jointes sont devenues sans objet (n°s 121/1, 123/1, 124/1 et 125/1).

Projet de loi spéciale n°2293/1

- Tous les amendements ont été rejetés.
- Les articles et l'ensemble du projet de loi spéciale ont été successivement adoptés par 11 voix contre 4. Par conséquent, la proposition de loi jointe est devenue sans objet (n°937/1).

Projets joints :

- Projet de loi portant diverses modifications du Code électoral et de la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen pour les élections de la Chambre des représentants et du Parlement européen, modifiant les lois coordonnées du 18 juillet 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative et modifiant la loi du 3 juillet 1971 relative à la répartition des membres des Chambres législatives en groupes linguistiques et portant diverses dispositions relatives aux conseils culturels pour la communauté culturelle française et pour la communauté culturelle néerlandaise - Transmis par le Sénat, n°s 2281/1 et 2.

Amendements de MM. Weyts et consorts et Annemans et consorts.

Propositions jointes :

- Proposition de loi (Gerolf Annemans, Alexandra Colen, Rita De Bont, Filip De Man, Hagen Goyvaerts, Peter Logghe, Barbara Pas, Bert Schoofs, Bruno Valkeniers, Annick Ponthier) modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (1), n° 28/1.

- Proposition de loi (Gerolf Annemans, Alexandra Colen, Rita De Bont, Filip De Man, Hagen Goyvaerts, Peter Logghe, Barbara Pas, Bert Schoofs, Bruno Valkeniers, Annick Ponthier) modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (2), n° 29/1.

- Proposition de loi (Jean Marie Dedecker) modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (I), n° 346/1.

- Proposition de loi (Ben Weyts, Jan Jambon, Els Demol, Theo Francken, Nadia Sminate, Jan Van Esbroeck, Kristien Van Vaerenbergh) modifiant les lois électorales, en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, n° 409/1.

- Proposition de loi (Hagen Goyvaerts, Guy D'haeseleer, Filip De Man, Bert Schoofs, Gerolf Annemans, Peter Logghe) modifiant le Code pénal en ce qui concerne le non-respect de la législation linguistique par les services d'urgence ou les services mobiles de secours de la région de Bruxelles-Capitale, n° 1096/1.

- Proposition de loi spéciale (Gerolf Annemans, Rita De Bont, Filip De Man, Barbara Pas) modifiant les lois coordonnées du 18 juillet 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative, en ce qui concerne les facilités linguistiques dans les communes de la périphérie bruxelloise, n° 1097/1.

- Proposition de loi spéciale (Gerolf Annemans, Filip De Man, Rita De Bont, Barbara Pas) fixant définitivement la frontière entre la Flandre et la Wallonie et supprimant les facilités dans les communes de la frontière linguistique, n° 1098/1.

- Proposition de résolution (Gerolf Annemans, Barbara Pas, Rita De Bont, Bruno Valkeniers) concernant la création d'une "Fédération Wallonie-Bruxelles", n° 1501/1.

- Proposition de résolution (Bert Schoofs, Filip De Man, Annick Ponthier, Tanguy Veys) concernant la Communauté germanophone, n° 1519/1.

- Proposition de loi (Gerolf Annemans, Barbara Pas, Rita De Bont, Bruno Valkeniers) modifiant la loi du 16 juin 1989 portant diverses réformes institutionnelles, n° 1718/1.

- Proposition de loi (Gerolf Annemans) modifiant la législation électorale en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde et d'instaurer un système de pools par groupe linguistique dans la circonscription électorale de Bruxelles, n° 1753/1.

- Proposition de loi (Gerolf Annemans) modifiant la législation électorale en vue de scinder la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, n° 1754/1.

- Proposition de résolution (Gerolf Annemans) visant à préparer une partition ordonnée de la Belgique, n° 1771/1.

- Projet de révision de l'article 63 de la Constitution - Transmis par le Sénat, n°s 2282/1 et 2.

Amendement de M. Annemans et consorts.

Proposition jointe :

- Proposition de révision (Filip De Man, Hagen Goyvaerts, Rita De Bont) de l'article 63 de la Constitution en ce qui concerne la répartition des sièges à la Chambre des représentants, n° 257/1.

- Projet d'insertion d'un article 168bis dans la Constitution - Transmis par le Sénat, n°s 2283/1 et 2.

Amendement de M. Annemans et consorts.

(Approbation du rapport de MM. Bruno Van Grootenbrulle et Michel Doomst - Rgt. art. 78.6).

- Le rapport a été approuvé par 11 voix contre une et 3 abstentions.

#### ➤ **JEUDI 5 JUILLET 2012**

Projets de loi joints :

- Projet de loi spéciale complétant l'article 92bis de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, en ce qui concerne la communauté métropolitaine de Bruxelles - Transmis par le Sénat, n°s 2288/1 et 2.

Amendements de M. Weyts, Mme Van Vaerenbergh et de M. Annemans et consorts.

- Projet de loi spéciale portant un juste financement des Institutions bruxelloises - Transmis par le Sénat, n°s 2289/1 et 2.

Amendements de M. Weyts et Mme Van Vaerenbergh.

- Projet de loi modifiant la loi du 10 août 2001 créant un Fonds de financement du rôle international et de la fonction de capitale de Bruxelles et modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires - Transmis par le Sénat, n°s 2290/1 et 2.

Amendement de M. Weyts et Mme Van Vaerenbergh.

(Approbation du rapport de Mme Muriel Gerken et de M. Renaat Landuyt, Rgt., art. 78.6).

- Le rapport a été approuvé par 10 voix et 3 abstentions.

### **Finances et Budget**

---

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

**Président** : M. Georges Gilkinet

#### ➤ **MARDI 3 JUILLET 2012**

Visite d'une délégation de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo.

Un échange de vues avec le vice-premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique sur le Conseil Ecofin du 22 juin 2012 a eu lieu.

- Rapporteurs : MM. De Potter (K) et Mahoux (S).

- Exposé introductif par le vice-premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique.

- Un échange de vues a eu lieu. Ont pris la parole : MM. Jambon, Miller (S), Laaouej (S), Mahoux (S), Gilkinet et Van der Maelen, et Mmes Vienne, Rutten et Wouters.

Questions d'actualités au gouvernement : <http://www.lachambre.be/doc/CCR1/pdf/53/ic530.pdf>

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Affaires sociales

---

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

**Président** : M. Yvan Mayeur

### ➤ **MARDI 3 JUILLET 2012**

Proposition de loi (Catherine Fonck, Myriam Vanlerberghe, Nahima Lanjri, Christiane Vienne, Zoé Genot, Kristof Calvo) modifiant l'arrêté royal du 10 août 1998 instaurant un droit à l'interruption de carrière pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre du ménage ou de la famille gravement malade en vue d'instituer un congé pour l'assistance ou l'octroi de soins à un enfant hospitalisé, n°s 1559/1 à 3. (Continuation). (Rapporteur : Mme Miranda Van Eetvelde).

- Exposé introductif par Mmes Fonck et Vanlerberghe.
- La discussion générale a été entamée. Ont pris la parole : Mmes Van Eetvelde, Genot et De Bont et MM. Clarinval, De Clercq et Delizée et Mmes Catherine Fonck et Myriam Vanlerberghe.
- La commission demande l'avis écrit de la ministre de l'Emploi.

Proposition de loi (Peter Vanvelthoven, Sonja Becq, David Clarinval, Wouter De Vriendt, Catherine Fonck, Muriel Gerkens, Nahima Lanjri, Franco Seminara, Stefaan Vercamer, Mathias De Clercq) modifiant la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées en ce qui concerne la date de prise de cours d'une nouvelle décision, n°s 558/1 et 2. (Continuation). (Rapporteur : Mme Nadia Sminate)

- La discussion générale a été poursuivie. Ont pris la parole : M. Vanvelthoven et Mme Sminate.

Questions d'actualité au gouvernement : <http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic529.pdf>

### ➤ **MERCREDI 4 JUILLET 2012**

Projet de loi modifiant le titre XIII de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006, en ce qui concerne la nature des relations de travail, n°2319/1.

- Rapporteur : Mme Valérie De Bue.
- Exposé introductif par le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale, adjoint au Premier ministre.
- La discussion générale a eu lieu. Ont pris la parole : Mmes Sminate, Genot et Fonck et MM. Delizée, Mayeur et Clarinval.
- La discussion des articles a eu lieu.
- Les articles ont été successivement adoptés sans modifications.
- La commission a décidé d'apporter des corrections légistiques et linguistiques.
- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité.

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Justice

---

COMMISSION DE LA JUSTICE

**Président** : Mme Sarah Smeyers

➤ **MARDI 3 JUILLET 2012**

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Carina Van Cauter, Karine Lalieux, Marie-Christine Marghem, Valérie Déom, Renaat Landuyt, Sonja Becq, Christian Brotcorne) améliorant l'approche des abus sexuels et des faits de pédophilie dans une relation d'autorité, n°s 2275/1 et 2.

Amendements de Mmes Van Cauter et consorts et De Wit et consorts.

- Proposition de loi (Sophie De Wit, Juliette Boulet, Stefaan Van Hecke) améliorant l'approche des abus sexuels et des faits de pédophilie dans une relation d'autorité (II), n° 2146/1.

(Clôture et votes). (Rapporteur : Mme Sophie De Wit et M. Rachid Madrane).

- M. Brotcorne et consorts et Mme Lalieux et consorts ont introduit des amendements.

- La discussion des articles a eu lieu.

- Les amendements 1 et 4 à 16 ont été adoptés à l'unanimité.

- En dérogation de l'article 82.1 Rgt. l'ensemble de la proposition de loi DOC 2275, ainsi amendé et corrigé légistiquement, a été adopté.

- Par conséquent, la proposition jointe DOC 2146 devient sans objet.

Audition avec les membres du bureau du Conseil supérieur de la Justice sur le rapport annuel 2011 du Conseil supérieur et discussion du rapport de l'enquête particulière sur le fonctionnement de l'ordre judiciaire dans le cadre de l'affaire relative au meurtre d'Annick Van Uytzel.

- Les membres du bureau ont donné un exposé.

- Un échange de vues a eu lieu.

➤ **MERCREDI 4 JUILLET 2012**

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Raf Terwingen, Sonja Becq, Nahima Lanjri, Marie-Christine Marghem, Stefaan Vercamer, Sarah Smeyers, Sabien Lahaye-Battheu, Valérie Déom, Catherine Fonck, Muriel Gerken) instaurant un statut de protection global des personnes majeures incapables, n°s 1009/1 à 9.

Amendements de M. Terwingen et consorts, de Mmes Gerken et consorts, Özen et consorts, Déom, Lahaye-Battheu et consorts et Smeyers et consorts et M. Brotcorne.

Avis du Conseil d'Etat.

- Proposition de loi (Muriel Gerken, Stefaan Van Hecke, Meyrem Almaci, Zoé Genot, Eva Brems, Wouter De Vriendt) instaurant un régime global d'administration provisoire des biens et des personnes, n° 55/1.

(Clôture et votes). (Rapporteurs : MM. Christian Brotcorne et Stefaan Van Hecke).

- Les amendements n<sup>os</sup> 101 et 237 ont été retirés.
- Les amendements n<sup>os</sup> 150 , 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 359, 178, 337, 179, 358, 338, 180,181, 13, 182, 183, 184, 371, 185, 339, 186, 187, 361, 354, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 340, 196, 197, 198, 199, 200, 341, 201, 202, 203, 360, 204, 205, 342, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 372, 366, 355, 229, 367, 230, 231, 232, 365, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 356, 242, 243, 368, 343, 244, 369, 245, 246, 364, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 357, 254, 255, 336, 256, 257, 259, 258, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 100, 279, 280, 281, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 344, 297, 298, 370, 363, 299, 300, 301, 302, 345, 303, 346, 304, 305, 306, 307, 347, 308, 309, 353, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 126, 319, 320, 321, 322, 127, 128, 129, 323, 362, 324, 132, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 137, 138, 335 ont été adoptés.
- Tous les autres amendements sont devenus sans objet.
- Par application de l'article 83 du règlement, la commission a décidé de procéder à une deuxième lecture.
- La commission souhaite disposer d'une note légistique du service juridique.

Questions d'actualité au gouvernement : <http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic531.pdf>

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Président** : M. Siegfried Bracke

### ➤ MARDI 3 JUILLET 2012

Questions d'actualité au gouvernement : <http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic528.pdf>

### ➤ MERCREDI 4 JUILLET 2012

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Peter Vanvelthoven, David Geerts, Rachid Madrane, Laurent Devin) modifiant la loi du 29 juillet 1934 interdisant les milices privées en vue d'interdire les groupements non démocratiques, n° 809/1 à 4.

Amendements de MM. Maingain, Thiéry, Clerfayt, Mme Fonck et M. Dallemagne.

- Proposition de loi (Raf Terwingen, Stefaan De Clerck, Roel Deseyn, Nahima Lanjri, Sonja Becq, Jenne De Potter, Kristof Waterschoot, Leen Dierick) modifiant la législation relative à la répression du racisme en vue d'interdire les réunions de groupes racistes et néonazis, n° 2160/1.

(Continuation). (Rapporteurs : MM. Jan Van Esbroeck et André Frédéric).

- La commission a décidé d'inviter Mme Anita Harrewyn, procureur général de Gent, et M. Johan Delmulle, procureur fédéral, à une audition.

Proposition de loi (Laurent Devin, Anthony Dufrane, André Frédéric, Eric Thiébaud, Rachid Madrane, Peter Vanvelthoven) modifiant la loi du 21 décembre 1998 relative à la sécurité lors des matchs de football, n° 2038/1 et 2. (Rapporteurs : MM. Jan Van Esbroeck et Koenraad Degroote).

- La discussion générale a eu lieu. Ont pris la parole : MM. Dallemagne, Van Esbroeck, Devin, Dallemagne, Ducarme, Somers et Doomst.
- La discussion des articles a eu lieu.
- M. Dallemagne et consorts ont déposé des amendements.
- Les amendements n° 1 à 6 ont été adoptés.
- Par dérogation à l'article 82, alinéa 1, du Règlement, la commission a décidé à l'unanimité de procéder immédiatement au vote de la proposition de loi.
- L'ensemble de la proposition de loi, telle qu'amendée, a été adopté par 10 voix contre 1 et 1 abstention.

Echange de vues avec la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances sur la proposition de résolution relative à l'instauration de la plainte anonyme en cas de violence homophobe, n° 2136/1 et sur la note résumant les intentions exprimées le 10 mai 2012 par les ministres du gouvernement fédéral en vue de lutter contre l'homophobie et la transphobie transmise par la ministre à la commission.

- La vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances a fait un exposé introductif.
- Ont pris la parole : Mmes Brems et Slegers et MM. De Clercq et Van Esbroeck.

Questions d'actualité au gouvernement : <http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic532.pdf>

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

### **Climat et Développement durable**

---

COMMISSION SPÉCIALE 'CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE'

**Président** : M. André Flahaut

➤ **MARDI 3 JUILLET 2012**

La vision à long terme du développement durable. Contribution de la task force Développement durable du Bureau du Plan.

Après un exposé introductif de Mme Nadine Gouzée, coordinatrice de la task force Développement durable du Bureau du Plan, un échange de vues a eu lieu.

Ensuite il y a eu un échange de vues sur la stratégie à long terme de développement durable avec les trois acteurs : CIDD, CFDD et la task force du Bureau du Plan.

- La commission a décidé de rédiger une résolution.

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Droit Commercial

---

COMMISSION CHARGÉE DES PROBLÈMES DE DROIT COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE

**Président** : *Mme Sophie De Wit*

➤ **MARDI 3 JUILLET 2012**

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Karel Uyttersprot, Koenraad Degroote, Zuhail Demir, Kristien Van Vaerenbergh, Veerle Wouters) modifiant la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, n° 1366/1.
- Proposition de loi (Karel Uyttersprot, Peter Dedecker, Peter Luykx, Flor Van Noppen, Veerle Wouters) modifiant la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations en ce qui concerne les membres et leurs propositions, n°s 1959/1 et 2.
- Proposition de loi (Joseph George, Christian Brotcorne) modifiant l'article 5 de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, n°s 338/1 et 2.

Amendements de M. Uyttersprot et Mmes Wouters et De Wit.

(Continuation). (Rapporteur : Mme Leen Dierick).

Audition de :

- M. Michel Davagle, expert en législation "asbl";
- M. Steven Matheï, avocat, expert en législation "asbl".

- Les invités ont donné un exposé et ont ensuite répondu aux questions et remarques des membres.

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Police

---

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT PARLEMENTAIRE DU COMITÉ PERMANENT DE CONTRÔLE DES SERVICES DE POLICE

**Présidents** : *M. André Flahaut (Ch) et Mme Sabine de Bethune (S)*

➤ **MERCREDI 4 JUILLET 2012**

Rapport d'activités 2011 du Comité permanent R.

- Rapporteurs : MM. Dirk Claes (S) et Koenraad Degroote (CH).
- Le président du Comité R a fait un exposé introductif.

Examen d'un dossier transmis par les Comités permanents P et R.

- L'examen du dossier a eu lieu.

## Défense nationale

---

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

**Président** : M. Filip De Man

➤ **MERCREDI 4 JUILLET 2012**

La coopération militaire dans le cadre européen et du Benelux.

Audition de :

- M. Alain De Neve, doctorant UCL;
- M. André Dumoulin, docteur en sciences politiques, ERM;
- M. Joseph Henrotin Ph.D., Centre d'analyse et de prévision des risques internationaux (CAPRI, Paris) et Institut de Stratégie et des Conflits (ISC, Paris);
- M. Jean-Pierre Maulny, Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris;
- lieutenant général Frederik Meulman, représentant militaire des Pays-Bas auprès de l'Otan et de l'UE;
- professeur ém. Wally Struys, ERM;
- M. Sven Biscop, professeur et chercheur à l'Institut Egmont des relations internationales et au Collège d'Europe;
- dr. Bastian Giegerich, "Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr", Berlin.

- Les invités ont donné un exposé et ont répondu aux questions des membres suivants : M. Dufrane, Mme Ponthier, MM. Maertens, Dallemagne, Defreyne, Kindermans et Geerts.

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Relations extérieures

---

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**Président** : M. François-Xavier de Donnea

➤ **MERCREDI 4 JUILLET 2012**

Projet de loi portant assentiment à la Convention n° 176 de l'Organisation internationale du Travail concernant la sécurité et la santé dans les mines, adoptée à Genève le 22 juin 1995 – Transmis par le Sénat, n° 2309/1.

- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi ont été successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne sur les privilèges et immunités de l'organisation complémentaire à la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne "Eurocontrol du 13 décembre 1960, et sa Déclaration commune, faits à Bruxelles le 17 juillet 2006 - Transmis par le Sénat, n° 2310/1.

- Rapporteur : M. Kristof Waterschoot.

- La discussion a eu lieu.

- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi ont été successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur le transport routier entre le Gouvernement belge et le Gouvernement macédonien, signé à Skopje, le 10 septembre 1998 - Transmis par le Sénat, n° 2311/1.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur le transport routier entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la Géorgie, signé à Bruxelles le 19 mars 2002 - Transmis par le Sénat, nr. 2312/1.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur le transport routier international entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République du Kazakhstan, signé à Bruxelles le 5 décembre 2006 - Transmis par le Sénat, n° 2313/1.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République d'Albanie sur le transport routier international, signé à Tirana le 25 avril 2006 - Transmis par le Sénat, n° 2314/1.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur les transports routiers internationaux, signé à Moscou le 2 mars 2007 - Transmis par le Sénat, n° 2315/1.

- La commission a décidé de joindre les cinq projets de loi.
- Rapporteur : M. Kristof Waterschoot.
- La discussion a eu lieu.
- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi DOC 53 2311/001 ont été successivement adoptés par 12 voix contre 1.
- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi DOC 53 2312/001 ont été successivement adoptés par 12 voix contre 1.
- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi DOC 53 2313/001 ont été successivement adoptés par 12 voix contre 1.
- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi DOC 53 2314/001 ont été successivement adoptés par 12 voix contre 1.
- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi DOC 53 2315/001 ont été successivement adoptés par 12 voix contre 1.

Projet de loi portant assentiment au Protocole facultatif relatif à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, fait à New York le 8 décembre 2005 - Transmis par le Sénat, n° 2316/1.

- Rapporteur : M. Kristof Waterschoot.
- La discussion a eu lieu.
- Les articles 1<sup>er</sup> et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi ont été successivement adoptés à l'unanimité.

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Santé publique

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

**Président** : M. Hans Bonte

### ➤ MERCREDI 4 JUILLET 2012

Projet de loi modifiant la loi du 25 mars 1964 sur les médicaments, n° 2322/1.

- Rapporteur : Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers.
- La discussion a été clôturée.
- Mme Snoy et d'Oppuers a déposé des amendements.
- Les amendements n°s 1 en 2 ont été adoptés.
- Les articles ont été successivement adoptés.
- Le projet de loi, ainsi amendé, a été adopté à l'unanimité y compris les corrections techniques.

Projet de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes en vue d'introduire la carte de donneur dans l'attente de la numérisation complète du don d'organes par l'utilisation de la carte d'identité électronique - Transmis par le Sénat, n°2294/1.

- Rapporteur : Mme Colette Burgeon.
- La discussion a été entamée.
- La commission a décidé d'organiser des auditions.

Proposition de résolution (Thérèse Snoy et d'Oppuers, Muriel Gerkens, Eva Brems) en vue de renforcer l'efficacité du Plan National Nutrition Santé 2011-2015, n°s 688/1 à 3.

(Rapporteur : M. Franco Seminara).

Amendements de Mme Snoy et d'Oppuers et de Mme Burgeon et consorts.

- La proposition de résolution amendé a été adopté avec 8 voix et 4 abstentions.

Projet de loi modifiant l'article 12 de la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable, n° 2267/1.

- Rapporteur : M. Franco Seminara.
- La discussion a été clôturée.
- Mme Rita De Bont a déposé un amendement.
- Les articles ont été adoptés successivement.
- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité y compris les corrections techniques.

Questions d'actualité au gouvernement : <http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic533.pdf>

Prochaine réunion : mardi 10 juillet 2012.

## Questions européennes

---

COMITÉ D'AVIS FÉDÉRAL CHARGÉ DES QUESTIONS EUROPÉENNES

**Présidents** : MM. André Flahaut et Philippe Mahoux (S)

➤ **JEUDI 5 JUILLET 2012**

Exposé du Premier ministre sur les résultats du Conseil européen des Chefs d'État ou de gouvernement des jeudi 28 et vendredi 29 juin 2012 à Bruxelles.  
Après l'exposé du Premier ministre un échange de vues a eu lieu.